

L'an deux mille vingt-cinq, le 09 mars à 18h, le Comité syndical, dûment convoqué, par courrier du 24 février 2026, s'est réuni en session ordinaire, au 53 bis avenue Bouloc-Torcat à Carmaux, sous la Présidence de Monsieur Bernard BOUVIER président du SCoT – Madame Sonia MUNOZ en était la secrétaire de séance.

**Objet** : Budget primitif 2026

**Référence** : 09/03/2026-02

Titulaires en exercice : 28

Délégués avec pouvoir : 1

Titulaires présents : 17

Suppléants présents : 3

Voix délibératives : 21

**Titulaires présents : 17**

Jean-Marc BALARAN – Jean-Louis BOUSQUET - Thierry CALMELS - Jean-Claude CLERGUE - Jean-Marc ESCOUTES – Sonia MUNOZ – Christian PUECH (pouvoir de JM. Cintas) – Didier SOMEN – Gilbert ASSIE - Françoise BARRAU - Christine DEYMIÉ – Guy GALVALDA – Joël IMBERT - Myriam VIGROUX - Bernard BOUVIER - Alex BRIERE - Sylvie GRAVIER.

**Suppléants présents avec voix délibératives : 3**

Françoise EMERIAUD – Jean-Marc SENGENS – Christian VEDEL.

**Titulaires et suppléants excusés : 4**

Jean-Marc CINTAS - Denis MARTY – Roland MERCIER – Bernard TRESSOLS.

Le président BOUVIER présente le projet de budget primitif 2026, qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit.

Il précise que, faute de compte administratif disponible à ce stade, **aucune reprise de résultat antérieur ne peut être intégrée**. Le budget est donc construit uniquement à partir des recettes et dépenses prévisionnelles de l'exercice.

**Section de fonctionnement**

Le budget de fonctionnement s'équilibre à **38 527,50 €** en dépenses et en recettes.

**Dépenses**

- Charges de personnel : **15 000 €**
- Dotations aux amortissements : **22 215,46 €**
- Charges à caractère général : **1 312,04 €**

**Recettes**

- Cotisations des membres : **17 600 €**
- Subvention prévisionnelle de l'État (DGD)
- Autres recettes permettant l'équilibre budgétaire.

**Section d'investissement**

La section d'investissement s'équilibre à **261 427,50 €** en dépenses et en recettes.

**Dépenses**

- Études relatives au SCoT
- Reprise de subvention : **427,50 €**

## Recettes

- Virement de la section de fonctionnement : **22 246 €**
- Emprunt prévisionnel : **239 212,04 €**

Il est précisé que ce montant d'emprunt pourra être **révisé à la baisse lors du budget supplémentaire**, après adoption du compte administratif et intégration des résultats antérieurs.

Après échanges, le président met le budget aux voix.

**Le Comité syndical décide à l'unanimité des membres présents ou représentés,**

- **D'ADOPTER le Budget Primitif proposé pour l'exercice 2026**

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus. Au registre figure la liste et la signature des membres présents.

La secrétaire de séance  
Sonia MUNOZ



Certifié conforme,  
Le Président,  
Bernard BOUVIER

